



## **L'institut Boris Cyrulnik veut-il la peau du service public de PMI ?**

L'institut Boris Cyrulnik vient d'adresser une lettre ouverte au président de la République d'une rare violence à l'égard des services de PMI, résumée par ces mots que la lettre ouverte prête au président de la République *"On se souviendra de ceux qui n'ont pas été la hauteur" !*

Dans le texte, les services de PMI – il y en a 101 en France – sont indistinctement accusés au titre de leur *"responsabilité des structures d'établissements d'accueil des jeunes enfants et des assistantes maternelles"* : *"la plus grande partie [des services de PMI] font preuve de négligence, de retrait et/ou d'inadéquation totale"*.

### **Pas à la hauteur ?**

Qui était à la hauteur quand durant près de trente ans après la décentralisation seuls les professionnels de PMI et de planification familiale se tournaient sans succès vers l'Etat pour exiger une politique coordonnée de PMI entre le ministère de la santé et les départements, ainsi que les moyens de la mettre en musique ?

Qui, à l'institut Boris Cyrulnik, est à la hauteur quand le rapport de Michèle Peyron il y a moins d'un an tirait la sonnette d'alarme sur la manière dont ce service territorial de santé et de prévention, unique et utile, a été négligé et sur la nécessité de le revitaliser, quel soutien public a apporté l'institut Boris Cyrulnik aux propositions de ce rapport ?

Quelle institution, quels experts de la petite enfance étaient à la hauteur, notamment à l'institut Boris Cyrulnik, et se sont émus au long de ces années du décalage croissant entre les missions confiées aux services de PMI auprès des modes d'accueil et les moyens mis en place sur le terrain pour en assurer l'effectivité et la qualité ? Qui est à la hauteur en rejetant sur les seuls services de PMI la responsabilité des difficultés chroniques de l'accueil du jeune enfant en France, exacerbées en pleine crise du covid19, alors que l'Etat, la CNAF, les communes et de multiples autres acteurs participent de l'économie générale et de la qualité des modes d'accueil ?

### **Pas à la hauteur ?**

Pas à la hauteur, les associations et syndicats de professionnels de PMI qui, dès le 17 mars ont été en dialogue avec le ministère des Solidarités et de la santé et au sein de leurs départements pour que des plans de continuité des activités de PMI maintiennent en place des actions prioritaires de prévention et de santé publique sur un maximum de territoires ?

Pas à la hauteur ces mêmes acteurs qui ont alerté le ministère des conséquences pour la santé des assistantes maternelles et des familles du fait des décisions officielles élargissant leur capacité d'agrément au risque de multiplier les croisements d'enfants et d'adultes, sans compter que les gestes barrière sont illusoires dans le cadre de l'accueil de tout petits ?

## Est-elle à la hauteur, cette charge ?

Est-elle à la hauteur, dans un contexte de crise sanitaire où tout doit s'improviser, une charge aussi violente qu'indifférenciée envers les services de PMI qui s'organisent et ceux qui sont en train de le faire : *négligents, en retrait, inadéquats*... Est-ce digne d'un institut de formation, d'insulter publiquement un service régalién à partir de témoignages qui rendent sans doute compte de difficultés réelles, en des termes imprécis "*Des PMI qui...*" où l'on ne discerne pas clairement qui a dit ou fait quoi : un professionnel, le service...? Nombre des griefs évoqués renvoie de façon répétée aux consignes gouvernementales qu'il est reproché "à la PMI" de relayer sans plus d'effort en négligeant les difficultés des professionnels des modes d'accueil, par exemple quant aux mesures de protection. Mais a-t-on pensé à l'institut Boris Cyrulnik que les mêmes difficultés affectaient toutes les professions du care, dont les professionnels de PMI eux-mêmes : absence de masques, de SHA,... ? Il est aisé de manier le verbe pour générer l'amalgame dans l'argumentation entre la responsabilité qui incomberait "à la PMI" et celle qui relève au final des décisions nationales et des difficultés compréhensibles de réactivité générale face à la pandémie.

Est-elle à la hauteur cette attaque publique, quand les administrateurs de l'institut Boris Cyrulnik n'ont pas jugé utile de partager ces témoignages avec les constats relevés par les services de PMI pour tenter d'y trouver remède ? Les médecins responsables de PMI sont là dans la plupart des départements, pourquoi ne pas leur avoir relayé les difficultés précises dans leur propre collectivité ? Les organisations représentant les professionnels de PMI ont pignon sur rue, pourquoi ne pas les avoir saisies de ces dysfonctionnements ?

Est-elle à la hauteur cette forme de généralisation et de procès à charge contre toute une institution, quelques jours après le bouleversement des organisations et des pratiques lié à la crise inédite que nous vivons ? Qui aurait pu s'attendre à cela de la part de l'institut Boris Cyrulnik qui n'a, en l'état, pas procédé à un examen un tant soit peu méthodique de la réponse d'ensemble des services de PMI, en dépit de l'approche scientifique qu'il prône habituellement dans ses méthodes de travail ?

Est-il à la hauteur, le déni que comporte cette incise "*Oui ce n'est pas l'heure de la polémique*" alors que toute la lettre ouverte prône le contraire? L'institut Boris Cyrulnik a-t-il joué les simples lanceurs d'alerte ? Quelle est en réalité la finalité de cette publication ?

## Qui ignore que le dispositif de PMI est perfectible ?

Nous, organismes regroupés au sein de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI"<sup>1</sup>, témoignons depuis des années des faiblesses croissantes du dispositif de PMI, mais nous avons aussi multiplié les propositions pour y remédier.

---

<sup>1</sup> **ACEPP** (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), **ANAPSY-pe** (Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes), **ANSFT** (Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales), **ATD Quart Monde**, **Fédération CFDT-Interco**, **Fédération CGT des services publics**, **CSF** (Confédération Syndicale des Familles), **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de PMI), **SNUTER-FSU**, **SUD collectivités territoriales**, **UFNAFAAM** (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles), **UNIOPSS** (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

Nous n'ignorons donc pas les insuffisances notables dans la réponse que les équipes de PMI peuvent apporter, tant auprès des familles que des assistantes maternelles et des EAJE.

Nous ne contestons nullement la frustration et la difficulté des professionnel.les des modes d'accueil lorsque l'interlocuteur de PMI ne parvient pas à assurer son rôle de conseil et d'accompagnement en cette grave situation. Les témoignages et les observations du terrain que nous recueillons, nous les utilisons pour que s'organisent les soutiens là où c'est possible. Nous entendons les interpellations, tentons d'apporter quelques réponses, inégales selon les secteurs, comme c'est le cas pour tous les services territoriaux.

Nous recevons aussi des témoignages d'expériences positives dont l'institut Boris Cyrulnik n'est pas destinataire. Comme celui de ces éducatrices de jeunes enfants qui dans une localité de la banlieue parisienne ont appelé personnellement les 200 assistantes maternelles de leur secteur après les mesures de confinement.

Rappelons qu'il y a près de 300 000 assistantes maternelles et plusieurs milliers d'EAJE en France. Et que, à côté de situations problématiques qui se produisent naturellement dans la coopération entre les professionnel.les de PMI et des modes d'accueil, un baromètre de la qualité de vie au travail, réalisé par des organismes représentant les assistantes maternelles en 2018 auprès de plusieurs milliers d'entre elles, relevait que "68% se sentent en confiance avec la PMI ou le RAM".

**Les services et professionnel.les de PMI sont les premiers conscients que leurs pratiques sont perfectibles, ils aspirent à être toujours mieux "à la hauteur". Ils sont donc prêts à réfléchir et travailler à toute forme de "résilience" qui ne saurait s'opérer qu'avec la nécessaire bienveillance à l'égard des indispensables services publics de prévention en santé périnatale, familiale et infantile.**

2 avril 2020

[www.assureravenirpmi.org](http://www.assureravenirpmi.org)  
[contact@snmpmi.org](mailto:contact@snmpmi.org)